

Déclaration de politique générale – 2019-2024



Commune de LINCENT

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

La déclaration de politique générale est un contrat passé entre une majorité politique communale et les citoyens. Le Collège et la majorité au Conseil s'engagent à respecter un programme issu des idées développées pendant la campagne électorale. Dans les neuf mois qui suivent l'installation du Collège communal, la majorité communale s'engage à détailler ce contrat en un Plan Stratégique Transversal qui fixera les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels, les moyens humains et financiers ainsi qu'un calendrier d'actions. Chacun pourra ainsi vérifier la réalisation des projets et, en quelque sorte, « contrôler » le travail effectué.

La liste MR-cdH-ECOLO, composée de femmes et d'hommes de plusieurs tendances politiques ou orientations philosophiques, a obtenu pour la seconde mandature consécutive la confiance massive du corps électoral lincentois.

Après une première mandature axée principalement sur la remise en état du Patrimoine communal, cette deuxième législature sera marquée par la volonté de la majorité communale d'équiper notre commune de trottoirs dans toutes les rues. Près de 11 kilomètres de trottoirs seront à réaliser. Conjointement à ces constructions, des aménagements de sécurité seront réalisés à travers tout le territoire communal.

Le PCDR, récemment approuvé par le Gouvernement wallon, traduit au travers de plus de quarante fiches-projets, sera également suivi de près par les autorités communales qui solliciteront les subventions régionales en vue de réaliser les objectifs mûrement réfléchis par les citoyens.

Voici traduits en plusieurs thématiques les objectifs de la majorité communale MR-cdH-ECOLO pour la mandature 2019-2024 :

ENSEMBLE pour une commune à l'écoute de ses habitants, efficace et moderne dans sa communication

- ✓ Le programme de développement rural, élaboré avec le soutien de tous les acteurs locaux et des citoyens de 2014 à 2018, et approuvé à l'unanimité par le conseil communal, sera mis en œuvre selon un agenda compatible avec une gestion budgétaire responsable et moyennant l'obtention des soutiens financiers escomptés de la Région wallonne.
- ✓ Les moyens mis à disposition de l'Administration pour disposer d'un site internet moderne, performant et complet seront augmentés.
- ✓ Lorsqu'un habitant ou un groupe d'habitants dépose auprès des instances communales une demande d'interpellation et que celle-ci est jugée conforme, il lui sera permis de présenter oralement son interpellation en séance publique du conseil communal avant qu'il y soit répondu.
- ✓ La communication via le Pelincour Info sera complètement réaménagée en vue de faire de ce média le principal moyen de communication écrite de l'entité, en installant un comité de rédaction ouvert aux associations et en rendant sa fréquence au minimum mensuelle.
- ✓ Les décisions prises par le Conseil communal seront diffusées dans le Pelincour Info et sur le site internet communal.
- ✓ Un Pelincour Info en format électronique sera diffusé en avant-première par courrier électronique à tout habitant qui en aura fait la demande.
- ✓ Tous les agents de l'Administration communale mettront en pratique les principes d'une administration « orientée usager » en plaçant le citoyen au cœur de leurs préoccupations, et en visant ainsi à mieux comprendre et prendre en compte ses attentes et ses besoins.

**ENSEMBLE pour une commune culturellement riche,
attentive à la pratique du sport
et engagée pour la santé de ses habitants**

- ✓ Les projets communs entre les comités associatifs et culturels de l'Entité seront stimulés et la reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'ensemble des activités culturelles de l'Entité en un Centre d'Expression et de Créativité sera envisagée avec l'ensemble des acteurs locaux.
- ✓ La lecture pour tous sera promue en doublant la subvention communale à nos deux bibliothèques.
- ✓ La mise à disposition des églises pour des manifestations culturelles et artistiques sera encouragée.
- ✓ L'autorité communale prendra toute mesure utile pour favoriser les échanges culturels internationaux au bénéfice de nos habitants et acteurs locaux.
- ✓ Le réseau RAVeL traversant le territoire communal sera mis en valeur en tant que vecteur touristique potentiel.
- ✓ La pratique du sport sera soutenue par une prise en charge, à hauteur de 25 euros, dans le coût de l'affiliation à un club sportif pour les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans.
- ✓ Pour encourager les 55 ans et plus à maintenir une activité physique, une prime de 75 euros leur sera octroyée lors de l'achat d'un vélo électrique neuf.
- ✓ Un module multisports destiné à nos jeunes et moins jeunes sera installé sur le site de la future Maison de l'Entité.
- ✓ Des parkings à vélos seront installés à proximité de tous les bâtiments publics.

- ✓ Une boîte « Senior Focus » contenant des informations médicales personnalisées sera proposée aux personnes âgées pour être placée dans leur frigo à destination des services de secours.
- ✓ Un défibrillateur sera placé dans la salle communale de Pellaines.
- ✓ En concertation avec les prestataires médicaux de l'entité, la mise à disposition d'une maison médicale sera projetée pour assurer le maintien d'une offre médicale locale aux habitants.

**ENSEMBLE pour offrir à nos enfants un enseignement de qualité,
et à nos jeunes et nos aînés des activités variées et enrichissantes**

- ✓ Les échanges entre les deux implantations de l'école communale de Lincet et Racour seront stimulés et multipliés.
- ✓ L'apprentissage du néerlandais à l'école sera amélioré.
- ✓ Les cours de rattrapage scolaire seront poursuivis.
- ✓ Les activités culturelles, artistiques, sportives organisées avec et pour nos élèves seront renouvelées.
- ✓ La promotion du commerce équitable sera poursuivie et la distribution de fruits à l'école sera relancée et étendue aux lait et produits laitiers.
- ✓ La politique de numérisation de l'enseignement communal sera accentuée avec l'objectif d'équiper chaque classe de primaire d'un tableau numérique interactif.
- ✓ L'apprentissage du code de la route lors du « brevet cycliste » sera maintenu, et les déplacements domicile-école en vélo ou à pied seront stimulés.
- ✓ Nos écoles seront encouragées à participer à des projets citoyens (biodiversité, bien-être animal, gestion des déchets, respect du cadre de vie....).

- ✓ Des cours de langues étrangères seront organisés pour les adultes.
- ✓ La commune prendra toute mesure utile pour assurer une capacité d'accueil suffisante de la petite enfance en cas de pénurie de l'offre privée, et pour tenir les parents informés des possibilités d'accueil.
- ✓ Les démarches en vue de la mise en place d'un Conseil communal des enfants de 8 à 12 ans seront poursuivies.
- ✓ Une plaine de jeux sera installée dans chaque village
- ✓ Un local sera mis à disposition des jeunes dans la future Maison de l'Entité.
- ✓ Les nombreuses activités organisées par la Commune pour les jeunes seront poursuivies et diversifiées.
- ✓ L'offre élevée d'animations récréatives et culturelles de qualité destinées à nos aînés sera maintenue.
- ✓ Les activités intergénérationnelles (ateliers de lecture, de cuisine, de tricot) permettant aux seniors de transmettre leur savoir-faire, leur expérience, leur vécu aux enfants seront relancées.

ENSEMBLE pour une commune solidaire

- ✓ Tous les services sociaux existants seront maintenus et renforcés en cas de besoin, et le CPAS mettra tout en œuvre pour ne laisser personne au bord du chemin.
- ✓ Un service de brico-dépannage sera créé.
- ✓ L'accessibilité des bâtiments communaux sera améliorée pour les moins valides.
- ✓ L'achat groupé de mazout sera poursuivi pour diminuer au maximum la facture énergétique des ménages.

- ✓ A l'occasion du remplacement du véhicule, le taxi social sera adapté au transport des personnes à mobilité réduite.
- ✓ Les cours de français pour les allochtones seront maintenus.
- ✓ La cellule de soutien aux demandeurs d'emploi sera maintenue et ses services seront réactualisés.
- ✓ Une cellule Logement sera mise en place pour faciliter les contacts entre les demandeurs et les organismes agréés (Le Home waremmien pour les logements publics et l'Agence Immobilière sociale pour les logements privés).
- ✓ Les autorités communales seront spécialement attentives et à l'écoute des associations locales ou régionales actives dans l'accueil des migrants, dont notamment Hesbaye Terre d'Accueil.
- ✓ Les engagements pris à l'unanimité par le Conseil communal par la signature de la Charte des Communes hospitalières seront traduits en actions.
- ✓ Chaque année, un arbre spécifiquement dédié aux nouveaux-nés de l'année écoulée sera planté.

ENSEMBLE pour une commune propre, riche en biodiversité et soucieuse d'une gestion responsable des déchets

- ✓ L'incant s'engagera dans un Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) visant à maintenir, restaurer et développer la biodiversité sur le territoire en impliquant tous les acteurs locaux.
- ✓ Le dossier de demande de reconnaissance de la zone naturelle « Les Tournants » en tant que réserve naturelle sera relancé et dynamisé.
- ✓ Un sentier didactique destiné notamment aux enfants de nos écoles sera installé dans « Les Tournants » et des mares seront creusées et aménagées.
- ✓ Le nombre de poubelles et de cendriers aux abords des bâtiments publics sera augmenté.

- ✓ Les travaux du Comité Environnement Local seront poursuivis et redynamisés pour y intéresser un plus grand nombre d'habitants.
- ✓ Un ou deux agents communaux seront dédiés en priorité au maintien de la propreté des espaces publics.
- ✓ La lutte contre les infractions environnementales et autres incivilités sera intensifiée par un renforcement des actions des agents constatateurs communaux.
- ✓ L'organisation annuelle de la Journée de l'Arbre sera maintenue pour sensibiliser nos concitoyens à la biodiversité et au respect de notre environnement.
- ✓ Des panneaux didactiques seront placés aux endroits riches en biodiversité tels que les abords du RAVEL et des chemins creux et auprès des arbres remarquables présents sur notre entité.
- ✓ Le service de broyage des branches à domicile sera maintenu.
- ✓ La mise à disposition de conteneurs à déchets verts dans nos trois villages sera maintenue.
- ✓ La collecte des encombrants en collaboration avec la ressourcerie sera maintenue.
- ✓ L'assainissement du dépôt communal le long du Ravel sera finalisé, et le site sera nivellé et réengazonné.
- ✓ Le placement de poubelles sélectives dans nos écoles sera généralisé et les enfants seront sensibilisés au tri par des moyens ludiques.

**ENSEMBLE pour une commune à la gestion dynamique
et dont le patrimoine est entretenu et développé**

- ✓ L'incidence restera dans le top 5 des communes les moins taxées des 31 communes de l'arrondissement Huy/Waremme (additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier).

- ✓ La taxe forfaitaire sur les déchets ménagers sera réduite de 10 euros pour chaque ménage – y compris les isolés – et sera compensée par une augmentation du prix du kilo supplémentaire pour responsabiliser les gros producteurs de déchets.
- ✓ Le hall omnisports sera agrandi, par une salle polyvalente pour les sports tels que judo, danse,... via la fiche du PCDR.
- ✓ La deuxième phase des travaux de la salle communale de Racour, telle que programmée au budget 2018, sera réalisée.
- ✓ Le nouveau cimetière de Lincen sera clôturé.
- ✓ Tous les trottoirs manquants, d'une longueur de plus de 11 km seront réalisés pour équiper tous les noyaux d'habitation de l'entité.
- ✓ Les joints bitumeux seront remplacés rue du Bordelais, rue de Linsmeau et rue de Landen.
- ✓ La rue de l'Eglise sera restaurée en conservant les pavés.
- ✓ La rue du Bailly sera réfectionnée en y ajoutant la construction de trottoirs.
- ✓ Le presbytère de Racour, bâtiment classé en 1988, sera restauré.
- ✓ La rue des Champs sera refaite.
- ✓ La cuisine de la salle communale de Pellaines sera agrandie et modernisée via la fiche du PCDR.
- ✓ Plusieurs nouvelles classes seront construites à l'école de Lincen via la fiche du PCDR.
- ✓ La rue de la Bruyère sera restaurée du carrefour Delvaux à la rue de Liège.

ENSEMBLE pour une commune accueillante, conviviale et sûre !

- ✓ Les candidats bâtisseurs seront encouragés et soutenus dans leur projet de nouvelle construction ou de réhabilitation de bâtiment, en considérant la réussite de leur projet de vie comme une priorité.

- ✓ Les aménagements et les mesures environnementales permettant de lutter contre les coulées boueuses seront poursuivis et développés.
- ✓ Les conseils de la zone de Police et du service mobilité du SPW – Service Public de Wallonie seront sollicités pour identifier et mettre en œuvre des solutions améliorant le stationnement dans les rues difficiles.
- ✓ Un parking d'éco-voiturage, cofinancé par la Province, sera installé à proximité de la E40.
- ✓ 35 coussins berlinois et plus de 30 chicanes seront placés pour lutter contre la vitesse excessive dans les rues de chaque village en concertation avec la zone de Police Hesbaye-Ouest.
- ✓ Le système Co-Voit'Stop sera promu tant auprès des demandeurs que des offreurs pour assurer son démarrage effectif et sa praticabilité.
- ✓ Tous les panneaux de signalisation vétustes seront remplacés.
- ✓ La mobilité douce sera stimulée par tout moyen permettant d'encourager les déplacements à pied et à vélo.
- ✓ Une collaboration active avec les communes avoisinantes sera développée pour rendre les chemins de remembrement aux agriculteurs, piétons, cavaliers et cyclistes.
- ✓ Le fleurissement de nos quartiers sera accentué.
- ✓ Des passages pour piétons seront installés aux endroits où la sécurité doit être renforcée.
- ✓ Le carrefour du chemin d'Orp-le-Grand et des rues du Village et de la Vallée sera sécurisé.
- ✓ Les démarches entreprises auprès du SPW seront poursuivies via la fiche du PCDR pour la sécurisation de la N64, qui sera alors équipée de trottoirs par la commune.

**ENSEMBLE pour une commune en mouvement
pour relever les défis sociétaux !**

- ✓ La Commune sera ambassadrice du bien-être des animaux et veillera à poursuivre les campagnes de stérilisation des chats errants pour maîtriser leur population et réduire les nuisances aux riverains.
- ✓ Un marché groupé sera organisé pour l'achat massif de lampes LED pour les particuliers souhaitant diminuer leur consommation énergétique.
- ✓ Les citoyens seront sensibilisés à la réduction de l'utilisation d'énergie par un plan d'actions leur permettant de participer personnellement au processus.
- ✓ L'installation sur notre territoire communal d'un atelier rural destiné à faciliter le démarrage des nouveaux projets d'entreprise sera envisagée dans le cadre de la fiche concernée du PCDR.
- ✓ La commune restera en état de veille et à l'écoute de la SPI vis-à-vis des possibilités d'installation d'un mini-zoning pour petites entreprises.
- ✓ Un partenariat gagnant/gagnant sera recherché avec nos agriculteurs pour la production de biomasse locale (miscanthus) destinée aux besoins de chauffage de la future Maison de l'Entité.
- ✓ Des endroits facilement accessibles et sécurisés seront aménagés dans nos trois villages pour le placement de distributeurs fixes de produits locaux, si ce mode de commercialisation est développé par nos producteurs.